

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



MAIRIE DE NICE

DIRECTION GENERALE DES SERVICES
Bureau du Conseil

Nice, 18 juin 2010

SYNTHESE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU VENDREDI 25 JUIN 2010

165 DOSSIERS

--oo0*0oo--

**RAPPORTEUR : MONSIEUR CHRISTIAN ESTROSI,
MAIRE DE NICE**

0.1
Chrono 1741 **Rapatriés d'Afrique du Nord et devoir de mémoire - Création d'une Commission Communale Consultative.**

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver la création d'une Commission Communale Consultative réunissant toutes les associations niçoises de rapatriés.

0.2
Chrono 1232 **Création de la réserve civile et citoyenne de la ville de Nice - Approbation du règlement intérieur et des modalités financières de participation des réservistes.**

Il est proposé au Conseil municipal de décider de la création d'une réserve civile et citoyenne sous l'autorité du Maire pour assister les services en charge de la sécurité civile dans les actions de soutien et d'assistance aux populations, d'appui logistique et de rétablissement des activités, en cas d'évènement grave. Il est également proposé au Conseil municipal d'en approuver le règlement intérieur.

0.3
Chrono 1742 **Election de deux conseillers communautaires de la ville de Nice à Nice Côte d'Azur suite à l'adhésion des communes d'Utelle et de Lantosque.**

Il est proposé au Conseil municipal d'élire 2 nouveaux conseillers communautaires de la ville de Nice à Nice Côte d'Azur suite à l'adhésion d'Utelle et de Lantosque, portant à 41 le nombre de délégués de la ville de Nice.

Questions diverses

**RAPPORTEUR : MONSIEUR BENOIT KANDEL,
1ER ADJOINT AU MAIRE**

1.1
Chrono 1694 **Signature d'un protocole d'accord entre la ville de Nice et les sous-concessionnaires de plages et de bases nautiques définissant les mesures d'accompagnement de la Ville suite au coup de mer du 4 mai 2010.**

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser la signature d'un protocole d'accord entre la ville de Nice et les sous-concessionnaires de plages et de bases nautiques définissant les mesures d'accompagnement de la Ville suite au coup de mer du 4 mai 2010.

1.2
Chrono 1504

Signature d'une convention entre la ville de Nice et le Conseil général des Alpes-Maritimes pour l'enregistrement et le traitement des images des caméras de vidéosurveillance installées dans les collèges de la Commune.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver la convention de partenariat entre le Conseil général et la ville de Nice pour le traitement et le visionnage des images des caméras implantées en périphérie des collèges niçois en dehors des horaires d'ouverture de ces établissements. Ces caméras seront reliées techniquement au système de vidéo protection contrôlé par le Centre de Supervision Urbain.

1.3
Chrono 1484

Convention entre la ville de Nice et l'association Lions International District Côte d'Azur Corse, relative à l'information sur les risques majeurs et l'assistance aux populations en cas de sinistre.

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser la signature d'une convention de partenariat à titre gratuit avec l'association "Lions International District Côte d'Azur Corse" relative à l'information sur les risques majeurs et l'assistance aux populations en cas de sinistre.

1.4
Chrono 1510

Signature de conventions de mise à disposition de la base aérienne 943 et du lieu dit "La Glacière" (Saint Isidore) afin de permettre l'entraînement des chiens de l'unité cynophile de la direction de la Sécurité et de la protection de la ville de Nice.

Il est proposé au Conseil municipal de valider deux sites en faveur de l'unité cynophile de la direction de la Sécurité et de la Protection de la ville de Nice afin de permettre un entraînement efficace et régulier des chiens de cette unité.

1.5
Chrono 1506

Signature de conventions de mise à disposition de chiens au profit de l'unité cynophile de la direction de la sécurité et de la protection.

Il est proposé au Conseil municipal d'augmenter l'effectif actuel en chiens de l'unité cynophile de la direction de la Sécurité et de la Protection de la ville de Nice de 3, afin de permettre un fonctionnement optimal de cette unité.

1.6
Chrono 1691

Autorisation de signature d'une convention d'occupation du domaine public concernant l'exploitation de douze points de vente buffets buvettes sis dans l'enceinte du stade du Ray à Nice pour la période du 12 juillet 2010 au 11 octobre 2010.

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser la signature d'une convention d'occupation du domaine public concernant l'exploitation de douze points de vente buffets buvettes dans l'enceinte du stade du Ray à Nice, pour la période du 12 juillet 2010 au 11 octobre 2010.

1.7
Chrono 1578

Autorisation de signature de dix conventions d'occupation du domaine public autorisant l'exploitation de neuf distributeurs de boissons et confiseries et d' un snack buffet buvette.

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser la signature de dix conventions d'occupation du domaine public autorisant l'exploitation de neuf distributeurs de boissons et confiseries et d'un snack buffet buvette.

1.8
Chrono 1579

Autorisation de signature d'un avenant n°1 à la convention d'occupation du domaine public du 1er avril 2009 entrée en vigueur le 12 mai 2009, relative à l'exploitation d'un manège sis place Fontaine du Temple à Nice.

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser la signature d'un avenant n°1 à la convention du domaine public du 1er avril 2009 entrée en vigueur le 12 mai 2009, relative à l'exploitation d'un manège sis place Fontaine du Temple à Nice, et qui prolonge sa durée de 5 mois.

1.9
Chrono 1614

Convention entre la ville de Nice et la SOMINICE pour le stationnement des enseignants du lycée hôtel Paul Augier dans les emprises du marché d'intérêt national - signature de la convention du 19 juillet au 31 décembre 2010.

Il est proposé au Conseil municipal d'accepter la signature d'un avenant de prolongation jusqu'au 31 décembre 2010 à la convention de mise à disposition par la SOMINICE, pour les enseignants du lycée hôtelier Paul Augier, de 100 emplacements de stationnement dans l'enceinte du MIN produits alimentaires, en attendant de réaliser un accès direct au parc-autos du lycée hôtelier à partir du parc-autos de l'Arénas.

1.10
Chrono 1759

Convention de mise à disposition d'aires de stationnement dans l'enceinte des marchés d'intérêt national de Nice à titre exceptionnel - avenant n° 1.

Il est proposé au Conseil municipal d'accepter l'avenant n° 1 à la convention de mise à disposition d'aires de stationnement dans l'enceinte des marchés d'intérêt national de Nice entre la SOMINICE et la ville de Nice consistant à prolonger la durée de la concession initiale jusqu'au 31 décembre 2010.

1.11
Chrono 1559

Convention de groupement de commandes entre la ville de Nice et la Communauté urbaine Nice Côte d'azur pour des prestations d'information, de prévision et d'alerte météorologiques.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver la création d'un groupement de commandes entre la ville de Nice et Nice Côte d'Azur pour la passation d'un marché de prestations d'information, de prévision et d'alerte météorologiques et d'autoriser la signature de la convention correspondante.

1.12
Chrono 1732

Attribution d'une subvention à l'association - amicale des papys et mamys trafic.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver le versement d'une subvention de 3 000 euros à l'association "amicale des papys et mamys trafic".

1.13
Chrono 1534

Désignation et nomination au sein de divers organismes.

Il est proposé au Conseil municipal de procéder aux désignations et aux nominations de membres dans divers organismes extérieurs.

1.14
Chrono 1537

Avis de la ville de Nice sur la demande présentée par la société NICE MATIN en vue d'être autorisée à poursuivre l'exploitation de ses installations classées dans le cadre de son activité d'imprimerie située au 214, route de Grenoble à Nice.

La société NICE MATIN a sollicité auprès de l'autorité préfectorale l'autorisation de poursuivre l'exploitation de ses installations classées d'imprimerie située 214, route de Grenoble à Nice. Dans le cadre de la procédure réglementaire relative à cette demande d'autorisation, il est demandé au Conseil municipal de donner un avis, après avoir pris connaissance du dossier présenté à l'enquête publique.

RAPPORTEUR : MADAME VERONIQUE PAQUIS, ADJOINT AU MAIRE

2.1
Chrono 1536

Concours Trophées de l'Environnement : attribution de subventions aux lauréats de la 1ère édition et lancement de la 2ème édition du concours.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver la liste des lauréats du concours Les Trophées de l'Environnement et d'autoriser le versement des aides financières pour la mise en oeuvre des actions retenues. Afin de faciliter le paiement des 4 subventions aux écoles primaires, une convention avec l'Office central de coopération à l'école est proposée. Il est enfin demandé au Conseil municipal d'acter le principe d'un renouvellement de cette opération pour la rentrée scolaire 2010.

2.2
Chrono 1481

Renouvellement des conventions ADEME-ville de Nice et Région-ville de Nice concernant l'Espace Info Energie : autorisation de signature.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver les conventions définissant le montant des subventions de l'ADEME et de la Région pour le fonctionnement de l'Espace Info Energie de la ville de Nice.

2.3
Chrono 1605

Mise en place du paiement des factures de fourniture d'électricité par une convention de domiciliation Banque de France.

Il est demandé au Conseil municipal d'approuver la convention tripartite entre la ville de Nice, Electricité de France et le Trésor Public afin de bénéficier d'un dispositif de paiement des factures permettant d'éviter le versement d'intérêts de retard et d'assurer un suivi spécifique des factures liées à cette énergie.

2.4
Chrono 1561

Plages sous-concédées : extension de la largeur de plancher démontable.

Il est proposé au Conseil municipal d'adopter le principe d'extension de la largeur de plancher démontable des plages sous-concédées de quatre à huit mètres, et d'engager les démarches nécessaires à la passation d'avenant aux concessions des plages naturelles.

2.5
Chrono 1574

Recherche - Attribution de subventions à diverses associations

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver l'attribution de subventions à deux associations pour le financement de projets relatifs à la Recherche, d'un montant total de 3 500 euros.

**RAPPORTEUR : MONSIEUR RUDY SALLES,
ADJOINT AU MAIRE**

3.1
Chrono 1705

Casino Ruhl : avis de la ville de Nice sur la programmation artistique de l'établissement de jeux pour la saison 2008-2009 et demande d'extension de jeux et renouvellement de l'autorisation d'exploitation des jeux et des machines à sous.

Il est proposé au Conseil municipal d'émettre un avis favorable d'une part, sur la qualité de l'effort artistique entrepris par le casino Ruhl pour la saison 2008-2009 afin de lui permettre d'obtenir un abattement supplémentaire de 5 % et d'autre part, à la demande de renouvellement de l'autorisation des jeux présentée par le casino Ruhl, ainsi qu'à la demande d'extension à de nouveaux jeux de tables.

3.2
Chrono 1697

Avenant n°3 au contrat de délégation de service public du Casino Palais de la Méditerranée.

Il est proposé au Conseil municipal d'accepter le principe d'un avenant au contrat de délégation de service public du casino Palais de la Méditerranée dont l'objet est de modifier les annexes 2 et 8 dudit contrat.

3.3
Chrono 1543

Participation de la ville de Nice afin de soutenir plusieurs associations.

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser le versement d'une subvention de 12 000 euros au bénéfice de 3 associations.

3.4
Chrono 1620

Octroi d'une subvention à l'association la Ciamada Nissarda

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser l'octroi d'une subvention de 2 730 euros à l'association la Ciamada Nissarda pour des frais de transports.

3.5
Chrono 1753 **Octroi d'une subvention à l'Association Obésité Handicap dans le cadre de l'organisation de son congrès à Nice en 2010.**

Il est proposé au Conseil municipal d'attribuer une subvention à l'Association Obésité Handicap d'un montant de 15 000 euros.

**RAPPORTEUR : MADAME MURIEL MARLAND-MILITELLO,
ADJOINT AU MAIRE**

4.1
Chrono 1733 **Délégation de Service Public pour l'organisation du Nice Jazz Festival pour les années 2011, 2012 et 2013. Lancement de la procédure.**

Il est proposé au Conseil municipal de lancer une procédure de délégation de service public pour l'organisation du Nice Jazz Festival pour les années 2011,2012 et 2013. En effet, la ville de Nice ne dispose pas actuellement des moyens matériels et humains, ni de l'expertise suffisante, pour exploiter en régie cet événement musical de renommée internationale.

4.2
Chrono 1080 **Relations ville de Nice et l'Académie Internationale d'Eté de Nice (AIEN). Monastère de Cimiez - Convention d'occupation de locaux avec l'AIEN. Passation de l'avenant n°4 à la convention d'objectifs initiale.**

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver les termes de la convention d'occupation de locaux du Monastère de Cimiez avec l'Académie Internationale d'Eté de Nice ainsi que l'avenant n°4 à la convention d'objectifs initiale, et d'autoriser monsieur le Maire ou son représentant à les signer.

4.3
Chrono 1480 **Ville de Nice / Associations culturelles niçoises. Avenant n°1 à la convention d'objectifs avec la Villa Arson. Conventions d'objectifs avec les associations Ensemble Baroque de Nice, La Source, le Théâtre de la Massue-Compagnie Ezequiel Garcia Romeu et Panda 06. Attributions de subvention**

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver le versement de subventions aux associations non conventionnées et d'accepter la passation de l'avenant n°1 entre la ville de Nice et la Villa Arson, ainsi que la signature des conventions d'objectifs avec les associations Ensemble Baroque de Nice, La Source, le Théâtre de la Massue-Compagnie Ezequiel Garcia Romeu et Panda 06, qui déterminent le montant total de la subvention allouée par la Ville au titre de l'exercice budgétaire 2010, et d'autoriser monsieur le Maire ou son représentant à les signer.

4.4
Chrono 1525 **Activités décentralisées de l'école du Louvre. Session 2010-2011. Convention de partenariat entre la ville de Nice et l'Ecole du Louvre**

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver la convention à intervenir avec l'école du Louvre pour la session 2010/2011 des activités décentralisées de l'école du Louvre, et d'autoriser monsieur le Maire ou son représentant à la signer.

4.5
Chrono 1688 **Théâtre Lino Ventura - Contrats de coproduction entre la ville de Nice et PANDA 06 et entre la ville de Nice et IVOIRE MUSIQUE.**

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver les termes des contrats de coproduction à intervenir entre la ville de Nice et les associations PANDA 06 et IVOIRE MUSIQUE afin de permettre l'organisation de concerts de musique actuelle, et d'autoriser monsieur le Maire ou son représentant à les signer.

4.6
Chrono 1549 **Contrats de dépôt consentis par l'association France-Japon à la Bibliothèque Patrimoniale Romain Gary et au Musée des Beaux-Arts.**

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver le principe de ces contrats de dépôt consentis par l'association France-Japon à la Bibliothèque Patrimoniale Romain Gary et au Musée des Beaux-Arts, et d'autoriser monsieur le Maire ou son représentant à les signer.

4.7
Chrono 1590 **Vente de billets pour les spectacles et concerts organisés par la ville de Nice. Convention à passer avec la société France Billet.**

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver les termes de la convention de mandat transparent établissant les conditions de vente de billets d'entrée aux spectacles, et d'autoriser monsieur le Maire ou son représentant à la signer.

4.8
Chrono 1337 **Convention avec la société des Editeurs et Auteurs de Musique (SEAM). Reproduction de musique imprimée (partitions musicales, paroles de chansons, méthodes..).**

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver les termes de la convention entre la société des éditeurs et auteurs de musique et la ville de Nice, pour la musique des Sapeurs pompiers et l'orchestre d'harmonie, et d'autoriser monsieur le Maire ou son représentant à la signer.

4.9
Chrono 1622 **Renouvellement de la convention entre la ville de Nice et la société des auteurs dans les arts graphiques et plastiques (ADAGP).**

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver les termes de la convention à intervenir entre la ville de Nice et la société des auteurs dans les arts graphiques et plastiques (ADAGP), et d'autoriser monsieur le Maire ou son représentant à la signer.

4.10
Chrono 1586

Relations Ville de Nice et Villa Arson: convention de partenariat. Contrat de cession de droits avec monsieur Julien Bouillon.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver les termes de la convention de partenariat à passer avec la villa Arson, ainsi que le contrat de cession de droits de monsieur Bouillon en vue de l'organisation de l'exposition des diplômés 2010 de l'Ecole nationale supérieure d'art de la Villa Arson intitulée : Cette année là, et autoriser monsieur le Maire ou son représentant à les signer.

4.11
Chrono 1540

Opéra : contrat de co-organisation avec le Théâtre National de Nice pour trois représentations de ballet au TNN.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver les modalités de co-organisation du ballet Marco Polo pour trois représentations dans la salle Pierre Brasseur avec le Théâtre National de Nice, et d'autoriser monsieur le Maire ou son représentant à signer le contrat correspondant.

4.12
Chrono 1473

Opéra : location de salles de répétitions de la Diacosmie au Théâtre National de Nice. Contrat de mise à disposition.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver le principe de location de salles de répétitions de la Diacosmie au profit du Théâtre national de Nice, ainsi que les modalités de la convention cadre.

4.13
Chrono 1475

Opéra : Concerts Euro-Méditerranée. Contrat de coréalisation avec l'Association TAO

Afin d'intégrer un cycle de musiques du monde et plus particulièrement du pourtour méditerranéen, il est fait appel à l'association TAO, spécialisée dans la production de ce type de spectacles, pour la co-réalisation de quatre concerts pendant la saison 2010/2011. Il est donc proposé au Conseil municipal d'approuver les termes de ce contrat, et d'autoriser monsieur le Maire ou son représentant à le signer.

4.14
Chrono 1673

Musée Matisse - Convention de parrainage avec la société ARTEMATICA (Italie).

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver la convention de mécénat entre le Musée Matisse et la société ARTEMATICA (Italie) dans le cadre de l'exposition « Lydia D., muse et modèle de Matisse », qui aura lieu au musée Matisse du 18 juin au 27 septembre 2010, et de l'exposition «Matisse e Michel Ange. La seduzione della forma », organisée par ARTEMATICA au Musée di Santa Giulia de Brescia, Italie, du 11 février au 12 juin 2011, et d'autoriser monsieur le Maire ou son représentant à la signer.

RAPPORTEUR : MONSIEUR ALAIN PHILIP, ADJOINT AU MAIRE

5.1
Chrono 1621

Réseau de tramway communautaire. Avis sur le projet de dossier d'enquête publique relatif à l'extension T1 entre Pont Michel et Pasteur.

Il est proposé au Conseil municipal de donner un avis sur le dossier d'enquête publique que souhaite engager Nice Côte d'Azur pour le prolongement de la ligne 1 du tramway entre Pont Michel et Pasteur.

5.2
Chrono 1682

Site de la gare du Sud - désignation du lauréat de la procédure de consultation de l'opération d'aménagement urbain.

Il est proposé au Conseil municipal de désigner le promoteur lauréat de la procédure de dialogue compétitif pour l'aménagement urbain des terrains de la gare du Sud.

5.3
Chrono 1606

Gare du Sud - aménagement d'une médiathèque - demande de subventions.

Faisant suite à l'approbation du programme concernant la réhabilitation du bâtiment des voyageurs de la Gare du Sud destiné à accueillir la médiathèque et des locaux associés, il est proposé au Conseil municipal d'autoriser monsieur le Maire ou son représentant à solliciter auprès de l'Europe, de l'Etat, du Conseil général et du Conseil régional, une subvention au taux le plus élevé possible.

5.4
Chrono 1744

Principe de la mise en place d'un Comité Scientifique d'Urbanisme : Consiglio d'Ornato II

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver le principe de la création du Consiglio d'Ornato II. La mission de ce comité sera principalement d'émettre des propositions relatives aux principes généraux d'aménagement, de préservation, de développement et de mise en valeur de la ville de Nice.

5.5
Chrono 1613

Avenant n° 2 au contrat d'affermage de la gare publique routière des voyageurs de Nice portant résiliation pour motif d'intérêt général au 31 décembre 2010 et indemnisation.

Il est proposé au Conseil municipal d'accepter la résiliation, pour motif d'intérêt général, du contrat d'affermage signé le 16 février 2007 entre la ville de Nice et la société gare routière de Nice, pour la gestion de la gare routière de voyageurs. Cette résiliation, par le biais d'un avenant au contrat sus visé, intervient dans le cadre des démolitions nécessaires à la réalisation du projet de trame verte sur la couverture du Paillon.

5.6
Chrono 1728

Réalisation d'une voie structurante Nord/Sud en prolongation du boulevard Maurice Slama jusqu'au secteur des Combes. Avis du Conseil Municipal sur le dossier définitif de la phase 1.

Il est proposé au Conseil municipal de prendre connaissance du dossier d'arrêt définitif de la phase 1, et d'accepter la réalisation d'une voie structurante dans la plaine du Var qui aura pour objectif d'assurer une desserte efficace des quartiers et des équipements publics projetés.

5.7
Chrono 1658

Réquisition de transfert définitif vers la Communauté urbaine Nice Côte d'Azur, de la propriété du bien appartenant au syndicat des copropriétaires de l'immeuble 47, boulevard René Cassin au profit de la commune de Nice, dans le cadre de la procédure d'expropriation en vue de l'aménagement d'une contre-allée de 12 mètres de largeur en bordure de la promenade des Anglais.

En application des arrêtés préfectoraux des 16 septembre et 27 décembre 2008, la compétence en matière de voirie échoit désormais à Nice Côte d'Azur. Par conséquent et afin de permettre le paiement de l'indemnité de dépossession par la Communauté urbaine Nice Côte d'Azur, due au titre d'une procédure d'expropriation, il est proposé au Conseil municipal de requérir le transfert définitif de la propriété du bien appartenant au syndicat des copropriétaires de l'immeuble 47, boulevard René Cassin à Nice, au bénéfice de Nice Côte d'Azur.

5.8
Chrono 1669

Nice Voirie. Mise à disposition des biens affectés à l'exercice de la compétence voirie et transfert en pleine propriété des biens acquis à vocation de voirie et autres compétences. Approbation des principes et des modalités.

En application des arrêtés préfectoraux en date des 16 septembre et 27 décembre 2008, l'ensemble des biens affectés à l'exercice de la compétence voirie ont été mis à disposition de plein droit à Nice Côte d'Azur. Il est proposé au Conseil municipal de formaliser la mise à disposition de l'ensemble des biens affectés à la compétence voirie par la rédaction d'un procès-verbal de mise à disposition, et d'autoriser monsieur le Maire ou son représentant à signer ledit procès-verbal.

5.9
Chrono 1646

Restructuration de l'Ilot Gallieni - promesse de vente des terrains communaux constituant l'Ilot Gallieni en vue de la réalisation d'un programme mixte de logements (130 logements environ) - autorisation de déposer les permis de construire nécessaires.

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser la signature d'une promesse de vente sous condition suspensive d'obtention d'un permis de construire à la société BOUYGUES IMMOBILIER, mandataire du groupement retenu, d'un ensemble de parcelles constituant l'îlot Gallieni, en vue d'y réaliser un ensemble immobilier comprenant des logements et des commerces. Il convient également d'autoriser BOUYGUES IMMOBILIER à déposer un permis de construire.

5.10
Chrono 1702

Acquisition par la ville de Nice de l'immeuble sis rue Jules Gilly appartenant au Centre communal d'action sociale et vente par la ville de Nice, au Centre communal d'action sociale, des propriétés communales sises 33-35, rue Trachel et 2, rue Abbé Grégoire.

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser la vente par la ville de Nice au CCAS des immeubles communaux sis à Nice 33-35, rue Trachel et 2, rue Abbé Grégoire au prix de 3 360 000 euros, et d'acquérir l'immeuble sis à Nice 14, rue Jules Gilly appartenant au C.C.A.S. moyennant la somme de 3 360 000 euros.

5.11
Chrono 1757

Acquisition de locaux sis au rez-de-chaussée de l'immeuble 2, rue de l'Hôtel de Ville à Nice, en vue d'installer des services municipaux (services à la population et police municipale). Demande d'ouverture des enquêtes conjointes d'utilité publique et parcellaire.

Il est proposé au Conseil municipal d'accepter d'engager une procédure d'expropriation au bénéfice de la ville de Nice en vue de l'installation de services municipaux dans des locaux situés au rez-de-chaussée de l'immeuble 2, rue de l'Hôtel de Ville, en face de la mairie, dans le cadre de la réorganisation des services situés au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville (services à la population et police municipale) et du réaménagement du parvis.

5.12
Chrono 1647

Réalisation de logements. Acquisition succession MONIAT, 8, rue Rossetti.

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser l'acquisition du lot n° 7 appartenant à la succession MONIAT, dépendant de l'immeuble sis à NICE cadastré section KR n° 84. Cette acquisition se fera au prix de 39 000 euros fixé par France Domaine.

5.13
Chrono 1662

Cession à titre gratuit de l'assiette du collège Raoul Dufy au Conseil général des Alpes-Maritimes.

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser le transfert de l'assiette du collège Raoul Dufy au Conseil général des Alpes-Maritimes. En effet, l'article L 213-3 du code de l'éducation prévoit le transfert de propriété, à titre gratuit, des biens immobiliers des collèges au profit du Conseil général lorsque celui-ci effectue sur ces biens des travaux de construction, de reconstruction ou d'extension.

5.14
Chrono 1667

Cession à titre gratuit de l'assiette foncière du collège Louis Nucera au Conseil général des Alpes-Maritimes conformément à l'article L213-3 du code de l'éducation.

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser le transfert de l'assiette du collège Louis NUCERA au Conseil général des Alpes Maritimes. En effet, l'article L 213-3 du code de l'éducation prévoit le transfert de propriété, à titre gratuit, des biens immobiliers des collèges au profit du Conseil général lorsque celui-ci effectue sur ces biens des travaux de construction, de reconstruction ou d'extension.

5.15
Chrono 1716

Cession à l'euro symbolique par la ville de Nice à la Communauté urbaine Nice Côte d'Azur du tréfonds des parcelles sises à Nice à l'angle des rues Sulzer, Saint François de Paule et quai des Etats-Unis et du tréfonds des voiries limitrophes en vue de la réalisation d'un parc de stationnement souterrain.

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser la vente à l'euro symbolique par la ville de Nice à la Communauté Urbaine Nice Côte d'Azur du tréfonds des terrains communaux sis à Nice, rue Sulzer, rue Saint François de Paule, quai des Etats-Unis, et du tréfonds sous voirie, pour la réalisation d'un parc-autos souterrain, dans la mesure où la compétence en matière de parc-auto a été transférée à la Communauté urbaine Nice Côte d'Azur.

5.16
Chrono 1657

Cession à l'euro symbolique d'un hors-ligne communal sis à Nice 10, rue Molière au Centre Hospitalier Universitaire de Nice en vue de permettre la réalisation de l'Institut Claude Pompidou.

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser la vente au Centre Hospitalier Universitaire de Nice d'une partie (4 m²) à détacher de la parcelle appartenant à la ville de Nice, cadastrée section LO n° 602, d'une superficie totale de 1 222 m², à l'euro symbolique.

5.17
Chrono 1660

Cession amiable d'une bande de terrain communal de 30m² sis à Nice 15 avenue Cernuschi à madame le Docteur LOUPIAS et constitution d'une servitude de passage à son profit.

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser la vente au prix conforme à l'estimation domaniale, soit 9 680 euros, à madame LOUPIAS, propriétaire d'une parcelle jouxtant celle appartenant à la Ville, d'une bande de 30 m² à détacher du terrain communal cadastré section EH n° 205, acquis pour l'installation d'un poste de police municipal. Une servitude de passage doit aussi être constituée à son profit sur la petite superficie (1,50 m x 2m) destinée au futur élargissement de l'avenue Cernuschi et située entre la bande de terrain vendue et la voie.

5.18
Chrono 1672

Vente à la SABTP (société alpine de bâtiment transaction et promotion) d'un terrain communal dans le cadre d'une opération immobilière d'ensemble d'une parcelle 19, rue Vernier en vue de la réalisation de logements sociaux.

Il est proposé au Conseil municipal de bien vouloir autoriser d'une part, la signature d'une promesse de vente sous conditions suspensives d'obtention d'un permis de construire portant sur l'ensemble des parcelles LS n° 290,411 et 443 et d'autre part, la cession au prix de 480 000 euros dès la levée des conditions suspensives en vue d'y réaliser des logements sociaux. Il convient également d'autoriser la SABTP à déposer un permis de construire.

5.19
Chrono 1650

Vente à la société LOGIREM de 23 logements dépendant de plusieurs immeubles sis à Nice 1 rue des Combattants en Afrique du Nord, 7, rue des Combattants en Afrique du Nord, 21, boulevard Joseph Garnier, 34, rue Trachel et 98, avenue Saint Lambert/3, rue Ferrix, en vue de leur réhabilitation et création de logements sociaux.

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser la vente par la ville de Nice à LOGIREM, de divers lots d'habitation et de plusieurs caves dépendant de plusieurs immeubles sis à NICE 1 rue des Combattants en Afrique du Nord, 7, rue des Combattants en Afrique du Nord, 21, boulevard Joseph Garnier, 34, rue Trachel et 98, avenue Saint Lambert/3 rue Ferrix, au prix de 1 820 000 euros, afin que ces immeubles puissent être réhabilités et accueillir des logements sociaux.

5.20
Chrono 1653

Vente à la SOHLAM de deux biens communaux situés 18, rue Marceau en vue de leur réhabilitation et création de logements sociaux.

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser la vente à la SOHLAM de deux logements conventionnés libres appartenant à la Ville et situés 18, rue Marceau. En sa qualité de bailleur social, la SOHLAM pourra assurer plus efficacement la gestion de ces deux logements sociaux. Les cessions sont réalisées à des prix inférieurs aux estimations de France Domaine, mais la Ville pourra déduire ce manque à gagner des pénalités dues au titre de la Loi SRU.

5.21
Chrono 1699

Vente de biens communaux: un appartement au 5ème étage, sis 30, boulevard Raimbaldi, lot n° 24, à monsieur TAPOS, locataire occupant.

La Ville est propriétaire d'un appartement formant le lot numéro 24 de l'immeuble sis 30, boulevard Raimbaldi, cadastré section LB n° 447. Ce bien ne présentant plus d'intérêt pour la Ville, il peut être procédé à sa vente conformément à la délibération du 17 septembre 1999 approuvant le principe de la vente des biens ne présentant plus d'utilité communale. En sa qualité d'occupant, monsieur TAPOS est prioritaire pour se porter acquéreur dudit bien. Ce dernier a accepté l'offre de prix qui lui a été faite par la Ville. Il est proposé au Conseil municipal de bien vouloir autoriser cette cession à 114 300 euros, prix conforme à l'évaluation de France Domaine.

5.22
Chrono 1649

Vente de biens communaux : un appartement au 2ème étage, sis 6, rue du Pertus, lot n° 3, à madame et monsieur PIEGAY, locataires occupants.

La Ville est propriétaire d'un appartement formant le lot numéro 3 de l'immeuble sis 6 rue du Pertus, cadastré section KP n° 125. Ce bien ne présentant plus d'intérêt pour la Ville, il peut être procédé à sa vente conformément à la délibération du 17 septembre 1999 approuvant le principe de la vente des biens ne présentant plus d'utilité communale. En leur qualité d'occupants, madame et monsieur PIEGAY sont prioritaires pour se porter acquéreurs dudit bien. Ces derniers ont accepté l'offre de prix qui leur a été faite par la Ville. Il est proposé au Conseil municipal de bien vouloir autoriser cette cession à 93 600 euros, prix conforme à l'évaluation de France Domaine.

5.23
Chrono 1762

Vente par adjudication en la forme notariée de divers biens communaux.

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser l'organisation, par le marché immobilier des notaires, d'une adjudication en la forme notariée de divers biens communaux ne présentant plus d'intérêt communal.

5.24
Chrono 1695

Subventions pour restauration d'éléments d'architecture sur trois constructions protégées au Plan d'Occupation des Sols.

Il est proposé au Conseil municipal d'accepter de subventionner le surcoût lié à la restauration des éléments d'architecture sur les constructions protégées par la Ville au Plan d'Occupation des Sols.

5.25
Chrono 1467

Conception et fourniture par la Ville de filets d'échafaudages représentant les façades après travaux de la Place Garibaldi.

Il est proposé au Conseil municipal que les filets d'échafaudages masquant les chantiers de ravalement des façades de la Place Garibaldi et représentant les façades dans leur état restauré soient conçus puis mis à disposition par la Ville auprès des différentes copropriétés.

5.26
Chrono 1558

Habilitation de monsieur le Maire à déposer des demandes d'autorisation relevant du droit des sols

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser monsieur le Maire à déposer, pour le compte de la ville de Nice, les permis de démolir, de construire, d'aménager et les déclarations préalables conformément au code de l'urbanisme.

**RAPPORTEUR : MADAME DOMINIQUE ESTROSI-SASSONE,
ADJOINT AU MAIRE**

6.1
Chrono 1563

Les Moulins - projet urbain ANRU (Agence nationale de rénovation urbaine) - stade de l'Ouest - construction de tribunes et vestiaires - approbation du programme - lancement du concours de maîtrise d'oeuvre - désignation des membres du jury.

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser monsieur le Maire ou son représentant à approuver le programme général de construction de tribunes - vestiaires et locaux annexes du stade de l'Ouest, lancer le concours de maîtrise d'oeuvre, approuver la composition du jury et désigner les membres du Conseil municipal élus, approuver l'échéancier, déposer les demandes de permis de construire et modificatifs éventuels ainsi que les déclarations de travaux, et solliciter les subventions auprès des différents partenaires.

6.2
Chrono 1594

Subvention à la SOHLAM pour l'acquisition amélioration de cinq logements sis 44, avenue Saint Augustin, 4, ruelle de Belgique, 77, boulevard Gambetta et 18, rue Marceau (2 logements).

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver l'acquisition-amélioration de 5 logements par la SOHLAM sis 44, avenue saint Augustin, 4, ruelle de Belgique, 1, rue Marceau (2 logements) et 77, boulevard Gambetta. Le montant total de la subvention municipale s'élève à 70 459 euros. La Ville sollicitera une subvention du FAU pour ces opérations d'un montant total de 32 500 euros.

6.3
Chrono 1593

Subvention à PARLONIAM pour la réhabilitation des 143 logements de la résidence saint Augustin sise 72, avenue Henri Matisse et convention à intervenir entre la ville de Nice et PARLONIAM.

Il est proposé au Conseil municipal d'octroyer une subvention à la SA PARLONIAM pour la réhabilitaiton de 143 logements Résidence Saint Augustin, sise 72, avenue Saint Augustin. Le montant total de l'opération s'élève à 908 988 euros et la participation de la ville de Nice s'élève à 90 898 euros, soit 10 % pour cette opération.

**RAPPORTEUR : MONSIEUR CHRISTIAN TORDO,
ADJOINT AU MAIRE**

7.1
Chrono 1474

Compte de gestion de l'Administrateur des finances de Nice municipale - exercice 2009 : budget principal et budget annexe de la régie autonome des musées

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver le compte de gestion de l'Administrateur des Finances de Nice Municipale pour l'exercice 2009, qui est l'équivalent du compte administratif soumis au vote du Conseil municipal à cette même séance.

7.2
Chrono 1472 **Compte administratif de l'exercice 2009 - budget principal et budget annexe de la régie autonome des musées**

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver le compte administratif de l'exercice 2009.

7.3
Chrono 1476 **Budget supplémentaire 2010 : budget principal**

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver le budget supplémentaire 2010, établi à partir de l'excédent dégagé au compte administratif 2009.

7.4
Chrono 1541 **Information du Conseil municipal sur la gestion active de la dette de la ville de Nice - Stratégie de gestion**

Il est proposé au Conseil municipal de prendre acte de la politique de gestion de la dette de la ville de Nice.

7.5
Chrono 1488 **SOHLAM : acquisition-amélioration d'un appartement T4, 2ème étage, Le Saint Martin, bâtiment D, 44 avenue Saint Augustin 06200 Nice - Garantie d'un emprunt PLA-Intégration Label de 1 000 euros et d'un emprunt PLA-Intégration 1 % collecteur de 52 015 euros.**

Il est proposé au Conseil municipal d'accorder sa garantie d'emprunts à la SOHLAM, pour le remboursement d'un emprunt PLAI Label de 1 000 euros et d'un emprunt PLAI 1 % collecteur de 52 015 euros. Ces deux emprunts contribuent au financement de l'acquisition-amélioration d'un appartement T4, 2ème étage, Le Saint Martin, bâtiment D, 44 avenue Saint Augustin 06200 Nice.

7.6
Chrono 1627 **SOHLAM : acquisition-amélioration d'un appartement T2, 3ème étage, 18 rue Marceau 06000 Nice - Garantie d'un emprunt PLA-Intégration Label de 1 000 euros et d'un emprunt PLA-Intégration 1 % collecteur de 16 197 euros.**

Il est proposé au Conseil municipal d'accorder sa garantie d'emprunts à la SOHLAM, pour le remboursement d'un emprunt PLAI Label de 1 000 euros et d'un emprunt PLAI 1 % collecteur de 16 197 euros. Ces deux emprunts contribuent au financement de l'acquisition-amélioration d'un appartement T2, 3ème étage, 18 rue Marceau 06000 Nice.

7.7
Chrono 1625 **SOHLAM : acquisition-amélioration d'un appartement T1, 5ème étage, 18 rue Marceau 06000 Nice - Garantie d'un emprunt PLA-Intégration Label de 1 000 euros et d'un emprunt PLA-Intégration 1 % collecteur de 10 966 euros.**

Il est proposé au Conseil municipal d'accorder sa garantie d'emprunts à la SOHLAM, pour le remboursement d'un emprunt PLAI Label de 1 000 euros et d'un emprunt PLAI 1 % collecteur de 10 966 euros. Ces deux emprunts contribuent au financement de l'acquisition-amélioration d'un appartement T1, 5ème étage, 18 rue Marceau 06000 Nice.

7.8
Chrono 1624

SOHLAM : acquisition-amélioration d'un appartement T3, 6ème étage, 4 ruelle Belle Otéro 06000 Nice - Garantie d'un emprunt PLA-Intégration Label de 1 000 euros et d'un emprunt PLA-Intégration 1 % collecteur de 22 409 euros.

Il est proposé au Conseil municipal d'accorder sa garantie d'emprunts à la SOHLAM, pour le remboursement d'un emprunt PLAI Label de 1 000 euros et d'un emprunt PLAI 1 % collecteur de 22 409 euros. Ces deux emprunts contribuent au financement de l'acquisition-amélioration d'un appartement T3, 6ème étage, 4 ruelle Belle Otéro 06000 Nice.

7.9
Chrono 1681

I.C.F. Sud-est Méditerranée S.A. d'H.L.M. : acquisition-amélioration de 60 logements collectifs locatifs sociaux 1 à 6 rue Gabriel Cordier 06300 Nice - Garantie d'un emprunt prêt locatif à usage social (PLUS) de 1 131 615 euros et d'un emprunt prêt locatif aidé d'insertion (PLAI) de 217 943 euros.

Il est proposé au Conseil municipal d'accorder sa garantie d'emprunts à la S.A. d'H.L.M. I.C.F. Sud-est Méditerranée pour le remboursement d'un emprunt PLUS de 1 131 615 euros et d'un emprunt PLAI de 217 943 euros. Ces deux emprunts contribuent au financement de l'acquisition-amélioration de 60 logements collectifs locatifs sociaux, 6 rue Gabriel Cordier 06300 Nice.

7.10
Chrono 1680

I.C.F. Sud-est Méditerranée S.A. d'H.L.M. : acquisition-amélioration de 7 logements collectifs locatifs sociaux, 2 place Garibaldi 06300 Nice - Garantie d'un emprunt prêt locatif social (PLS) de 578 706 euros.

Il est proposé au Conseil municipal d'accorder sa garantie d'emprunts à la S.A. d'H.L.M. I.C.F. Sud-est Méditerranée pour le remboursement d'un emprunt prêt locatif social (PLS) de 578 706 euros. Cet emprunt contribue au financement de l'acquisition-amélioration de sept logements T2, 2 place Garibaldi 06300 Nice.

7.11
Chrono 1592

PRU Les Moulins : subvention à Côte d'Azur Habitat pour la construction de 80 logements sociaux sis Boulevard Paul Montel et convention à intervenir entre la ville de Nice et Côte d'Azur Habitat.

Il est proposé au Conseil municipal d'accepter que, dans le cadre du PRU des Moulins, Côte d'Azur Habitat s'engage à construire 80 logements sociaux sis boulevard Paul Montel au titre des démolitions. Le coût total de cette opération s'élève à 17 961 900 euros et la participation de la Ville de 464 000 euros.

7.12
Chrono 1655

Création d'un groupement de commandes entre la Communauté Urbaine Nice Côte d'Azur et la ville de Nice pour les besoins en fourniture d'équipements de protection individuelle.

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser la création d'un groupement de commandes entre Nice Côte d'azur et la ville de Nice pour la passation de marchés relatifs à la fourniture d'équipement de protection individuelle.

7.13
Chrono 1601

Octroi d'une subvention de 10 000 euros à la Jeune Chambre Economique de Nice Côte d'Azur - Salon de l'Auto Bio mobile - exercice 2010.

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser l'octroi d'une subvention de 10 000 euros l'association Jeune Chambre Economique de Nice Côte d'Azur, pour l'organisation du salon de l'Auto Bio Mobile qui se tiendra en octobre 2010 au parc Phoenix.

7.14
Chrono 1546

Convention d'objectifs avec le Centre National de Référence Santé "à Domicile et Autonomie" - Octroi d'une subvention de 100 000 euros pour l'année 2010

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser l'octroi d'une subvention de 100 000 euros au Centre National de Référence Santé "à domicile et autonomie" à Nice, illustrant ainsi la volonté de développer les filières de la santé sur le territoire communal.

7.15
Chrono 1538

Réhabilitation du bâtiment communal l'Aigle d'Or - demande de subvention au Département des Alpes-Maritimes.

Il est proposé au Conseil municipal de solliciter une aide financière auprès du Département des Alpes-Maritimes pour la réhabilitation du Palais Communal 'Aigle d'Or' sis 4 place Saint-François, qui abritera des syndicats professionnels agissant dans le ressort du département.

7.16
Chrono 1693

Information du Conseil municipal sur l'application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du code général des collectivités territoriales.

Il est proposé au Conseil municipal de prendre connaissance des décisions prises dans le cadre des pouvoirs délégués par le Conseil municipal au Maire au titre des dispositions des articles L.2122-22 et L.2122-23 du code général des collectivités territoriales.

7.17
Chrono 1560

Crypte Archéologique - Demandes de subvention auprès de nos partenaires institutionnels : Europe, Etat, Région Provence Alpes Côte d'Azur et Département des Alpes Maritimes

Il est proposé au Conseil municipal de solliciter une aide financière des partenaires institutionnels (Europe, Etat, Région, Département). Cette opération vise à mettre en valeur, à sauvegarder et à ouvrir au public la crypte archéologique située place Toja.

**RAPPORTEUR : MADAME DENISE FABRE,
ADJOINT AU MAIRE**

8.1
Chrono 1577 **Participation de la Ville à l'organisation de la manifestation Lou Festin dou Pouort organisée par la CCI le 4 ou 5 septembre 2010: versement d'une subvention.**

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver la participation de la Ville à l'organisation du Festin dou Pouort, qui aura lieu le 4 ou le 5 septembre 2010 sur le port de Nice. Chaque année, cette manifestation accueille un très grand nombre de participants estimés à environ 10 000 personnes. La Ville verse une subvention de 20 000 euros à la CCI et met à disposition du matériel en régie.

8.2
Chrono 1551 **Convention de partenariat entre la ville de Nice et la Société Stade France Live Events à l'occasion de l'organisation à Nice de la soirée Unighted by Cathy Guetta.**

Il est proposé au Conseil municipal de bien vouloir autoriser la signature de la convention de partenariat à intervenir entre la ville de Nice et la société Stade France Live Events à l'occasion de l'organisation de la soirée Unighted by Cathy Guetta le 7 août 2010 sur le stade Charles Ehrmann.

8.3
Chrono 1512 **Opérette le chanteur de Mexico - 10 septembre 2010 - contrat de co-organisation entre la ville de Nice et l'association contre Ut Jeunes Talents.**

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver le contrat de co-organisation entre la ville de Nice et l'association Contre Ut jeunes Talents dans le but d'organiser un spectacle, " le chanteur de Mexico", au théâtre de verdure.

8.4
Chrono 1477 **150ème anniversaire du rattachement de Nice à la France - demande de subvention au Conseil Général par la ville et attribution d'une subvention au profit de l'association musique en fête dans le cadre de l'organisation du spectacle musical et théâtral "Divine Comédie".**

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver l'octroi d'une subvention de 3 000 euros au profit de l'association Musique en Fête, qui souhaite organiser un spectacle musical et théâtral à l'occasion du 150ème anniversaire du rattachement de Nice à la France. Il est également demandé au Conseil municipal d'autoriser monsieur le Maire ou son représentant à solliciter une demande de subvention de 150 000 euros auprès du Conseil général.

**RAPPORTEUR : MONSIEUR DANIEL BENCHIMOL,
ADJOINT AU MAIRE**

9.1
Chrono 1730

Convention Département/ville de Nice relative à la délégation des actions de prévention médico-sociales dans les écoles maternelles.

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser monsieur le Maire ou son représentant à signer la nouvelle convention Département /ville de Nice relative à la délégation des actions de prévention médico-sociales dans les écoles maternelles.

9.2
Chrono 1565

Convention de partenariat Département/ville de Nice relative aux vaccinations publiques.

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser monsieur le Maire ou son représentant à signer la nouvelle convention de partenariat Département/ville de Nice relative aux vaccinations publiques pour la durée de l'exercice 2010.

9.3
Chrono 1572

Attribution de subventions aux associations relevant du domaine de la Santé Publique, au titre de l'exercice 2010

Il est proposé au Conseil municipal de bien vouloir approuver, au titre de l'exercice 2010, le versement et la répartition de la participation financière de la ville de Nice, d'un montant de 2 000 euros, au bénéfice de 3 associations relevant du domaine de la santé publique, afin de soutenir leurs actions.

9.4
Chrono 1607

Organisation d'un concert caritatif au Théâtre de Verdure le 29 juin 2010 permettant l'acquisition de défibrillateurs cardiaques.

Il est proposé au Conseil municipal d'organiser au Théâtre de Verdure, le 29 juin 2010, un concert caritatif en vue de l'acquisition de défibrillateurs cardiaques, et d'autoriser le versement d'une subvention de 1 500 euros à l'association Rythmo Tempo Cardio.

**RAPPORTEUR : MADAME AGNES RAMPAL,
ADJOINT AU MAIRE**

10.1
Chrono 1570

Financement du premier équipement de la troisième tranche de l'Université Saint-Jean d'Angély et de l'extension de l'UFR STAPS - Convention à conclure avec l'Université de Nice-Sophia Antipolis.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver la signature d'une convention avec l'Université de Nice-Sophia Antipolis déléguant la responsabilité de la commande du premier équipement de la troisième tranche de l'Université Saint Jean d'Angély en échange du versement, par la Ville, des sommes prévues dans le programme pour le financement de ce poste.

10.2
Chrono 1568

Contrat de projets Etat/Région 2007-2013 - Attribution d'un fonds de concours au CROUS Nice-Toulon pour la réhabilitation de la résidence universitaire Les Collinettes à Nice

La ville de Nice s'est engagée dans le cadre du contrat de projets 2007/2013 à financer le programme de réhabilitation du parc de logements universitaires gérés par le CROUS Nice-Toulon sur le territoire communal. Il est donc proposé au Conseil municipal d'accepter l'attribution de la subvention sollicitée pour la réhabilitation de la résidence Les Collinettes.

10.3
Chrono 1573

Enseignement Supérieur et vie étudiante - Attributions de subventions à diverses associations et adhésion de la Ville de Nice à l'Association des Villes Universitaires de France (AVUF)

Il est proposé au Conseil municipal d'une part, que la ville de Nice adhère à l'association des Villes Universitaires de France et d'autre part, que soient attribuées des subventions à diverses associations pour des projets en matière d'enseignement supérieur et de culture scientifique.

10.4
Chrono 1704

Convention constitutive d'un groupement de commandes relatif au renouvellement du parc micro-informatique.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver la création d'un groupement de commandes en vue de la passation d'un marché pour le renouvellement des parcs micro-informatiques de la ville de Nice et de la communauté urbaine Nice Côte d'Azur.

**RAPPORTEUR : MONSIEUR AUGUSTE VEROLA,
ADJOINT AU MAIRE**

11.1
Chrono 1490

Marchés de la place du Palais de Justice: augmentation du nombre d'emplacements.

Il est proposé au Conseil municipal l'augmentation du nombre d'emplacements sur les marchés de la place du Palais de Justice, de 24 à 48.

11.2
Chrono 1491

Parc-autos Saleya - 1er sous-sol : convention d'occupation des boxes au bénéfice des maraîchers et fleuristes titulaires d'un emplacement sur le marché du Cours Saleya.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver les conventions d'occupation de boxes et parkings du Parc-autos Saleya au bénéfice des maraîchers et fleuristes titulaires d'un emplacement sur le marché du Cours Saleya.

11.3
Chrono 1517

Transfert temporaire du marché fruits, fleurs, légumes et marée de Saint Roch, en raison de travaux sur la place Saint Roch.

Il est proposé au Conseil municipal de relocaliser les commerçants durant la phase des travaux de réaménagement de la place Saint Roch.

11.4
Chrono 1515

Cimetière du Château : reprise par la Ville de concessions en état d'abandon. Réattribution de concessions reprises. Prix de vente des caveaux et des monuments restaurés. Aménagement de columbariums dans les cimetières appartenant à la catégorie hors classe.

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser la reprise de concessions en état d'abandon et une re-concession de quatre sépultures, et de fixer par conséquent leur prix de vente, suite à la reprise de quatre concessions à l'issue d'une procédure d'abandon lancée par la ville de Nice.

11.5
Chrono 1482

Inscription de crédits sur les lignes budgétaires de deux associations crématistes.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver l'inscription de crédits sur les lignes budgétaires de deux associations de crématistes et d'en autoriser le versement exclusivement au rythme des décès, sur présentation des pièces justificatives et selon la formule d'indexation annuelle des tarifs des prestations et fournitures d'incinération.

**RAPPORTEUR : MADAME MARTINE OUAKNINE,
ADJOINT AU MAIRE**

12.1
Chrono 1529

Délégation de service public Restauration Scolaire - Abandon de procédure de passation et avenant de prolongation de la délégation de service public en cours.

Il est proposé au Conseil municipal de déclarer sans suite la procédure de délégation de service public de la restauration scolaire et d'approuver la prorogation du contrat jusqu'au 1er juillet 2011.

12.2
Chrono 1554

Délégation de service public du Palais Nikaia - Approbation de l'avenant n°2 au contrat d'affermage et des modifications des annexes n°7 et n°11.

Il est proposé au Conseil municipal de bien vouloir approuver l'avenant n°2 au contrat d'affermage du Palais Nikaia destiné à modifier le nombre de servitudes de la salle 700, l'annexe n°7 relative à la formule d'actualisation pour le calcul des redevances fixes, et l'annexe n°10 relative à l'emplacement des servitudes dans la grande salle.

12.3
Chrono 1739

Modification de la grille tarifaire de stationnement payant de surface - expérimentation

Il est proposé au Conseil municipal de modifier la grille tarifaire du stationnement payant de surface afin de créer des pas de paiement spécifiques pour répondre aux besoins des usagers dans certaines voies commerçantes.

12.4
Chrono 1678

Versement d'une indemnisation compensatrice exceptionnelle suite à la signature d'un protocole d'accord avec la SARL BMA, du fait des troubles générés par la Ville à l'activité de la brasserie. Report de la délibération n° 12.2 du 26 mars 2010.

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser le versement d'une indemnisation compensatrice exceptionnelle à la SARL BRASSERIE DES ARTS, du fait des troubles générés par la Ville à l'activité de la brasserie.

12.5
Chrono 1479

Protocole transactionnel entre la Ville de Nice et la société CARI, la société ZURICH ASSURANCES, Monsieur KASKOWIAK, la Compagnie AXA.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver les termes du protocole transactionnel entre la ville de Nice et la Société CARI, la Société ZURICH ASSURANCES, Monsieur KASKOWIAK, la Compagnie AXA, et d'autoriser monsieur le Maire ou son représentant à signer ledit protocole afin de mettre un terme au litige.

12.6
Chrono 1576

Acceptation d'une donation faite au Musée Matisse de la Ville de Nice par Madame Jacquelyn MILLER, veuve MATISSE.

Il est proposé au Conseil municipal d'accepter de façon définitive la donation de divers objets appartenant à l'atelier d'Henri Matisse, par Madame J. MILLER veuve MATISSE, au profit du musée MATISSE de la ville de Nice.

12.7
Chrono 1528

Commission consultative des services publics locaux - recensement de l'état des travaux réalisés en 2009.

Il est proposé au Conseil municipal de prendre acte de l'état des travaux réalisés par la Commission consultative des services publics locaux (CCSPL) au cours de l'année 2009.

**RAPPORTEUR : MONSIEUR GILLES VEISSIERE,
ADJOINT AU MAIRE**

13.1
Chrono 1581

Aide et soutien à la pratique sportive au bénéfice des jeunes licenciés dans un club niçois

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver le dispositif de prise en charge des licences pour des enfants âgés de 6 à 18 ans, pour un coût estimé à 200 000 euros.

13.2
Chrono 1588

Demandes de subvention pour l'installation d'un sol sportif pour la pratique du roller-hockey et du basket-ball à la salle Magnan et pour la réalisation d'un centre de tennis permettant l'entraînement national et la formation régionale

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser monsieur le Maire ou son représentant à demander des subventions auprès des différents partenaires pour la réalisation d'un centre de tennis permettant l'entraînement national et la formation régionale, ainsi que la mise en place d'un sol sportif à la salle Magnan adapté à la pratique du roller-hockey et du basket-ball.

13.3
Chrono 1617

Attribution de subventions à divers organismes dans le domaine sportif.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver, au titre de l'exercice budgétaire 2010, la participation financière de la Ville à hauteur de 626 500 euros au bénéfice de 19 associations sportives niçoises.

13.4
Chrono 1503

Organisation de l'open de tennis Nice Côte d'Azur - tournoi ATP 250: demande de participation financière et signature d'une annexe Evénement sportif bas carbone à la convention de partenariat sur le développement durable entre Electricité de France et la ville de Nice.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver, pour l'organisation du tournoi ATP 250 sur le site du Nice Lawn Tennis Club du 16 au 22 mai 2010, la signature d'une convention de partenariat entre la ville de Nice et le Conseil général des Alpes-Maritimes, prévoyant la participation financière du Conseil général d'un montant de 200 000 euros.

13.5
Chrono 1460

Convention de mise à disposition, pour la période estivale, de deux terrains de beach-volley sur la plage des Ponchettes au profit du Nice Volley Ball Beach.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver la mise à disposition, pendant la période estivale, de deux terrains de beach-volley sur la plage des Ponchettes, au profit du Nice Volley Ball Beach.

**RAPPORTEUR : MADAME SANDRINE FILIPPINI,
ADJOINT AU MAIRE**

14.1
Chrono 1584

Baignade des personnes handicapées : instauration d'un règlement intérieur de fonctionnement des plages à destination du public.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver la mise en place d'un règlement intérieur pour les handiplages de Carras et du Centenaire. Ces deux sites sont ouverts de la mi- juin à la mi- septembre 2010, et permettent l'accès à la baignade des personnes handicapées.

**RAPPORTEUR : MONSIEUR BERNARD ASSO,
ADJOINT AU MAIRE**

15.1
Chrono 1724

Organisation du IXème Forum energie et Géopolitique- Convention d'objectifs avec le Centre International de Formation européenne (CIFE)

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver l'organisation du 9ème Forum Energie et Géopolitique, ainsi que d'autoriser la signature d'une convention entre la ville de Nice et le CIFE afin d'octroyer une subvention de 48 500 euros.

**RAPPORTEUR : MADAME JOËLLE MARTINAUX,
ADJOINT AU MAIRE**

16.1
Chrono 1665

Subventions d'investissement accordées au Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Nice (CCAS), dans le cadre d'études et de travaux de mise en conformité et d'accessibilité de ses bâtiments : conventions de financement.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver les conventions de financement à intervenir avec le CCAS dans le cadre d'études et de travaux de mise en conformité et d'accessibilité des bâtiments gérés par le Centre Communal d'Action Sociale, la ville de Nice y participant au titre d'une subvention d'investissement.

16.2
Chrono 761

Convention de partenariat entre le Département des Alpes Maritimes et la ville de Nice pour favoriser la coopération entre le Carrefour de santé des jeunes du Conseil général et le Point d'accueil et d'écoute Jeunes de la Ville de Nice.

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser la signature d'une convention de partenariat entre le Carrefour Santé Jeunes du Conseil général des Alpes-Maritimes et le Point d'Accueil et d'Ecoute Jeunes de la ville de Nice, dénommé : L'Escale.

16.3
Chrono 1493

Relations ville de Nice /associations relevant du domaine de l'action sociale, subventions à 8 associations dont 4 sous convention d'objectifs.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver les conventions d'objectifs et des avenants aux conventions d'objectifs passés avec quatre associations, afin de soutenir les activités d'intérêt public et social qu'elles conduisent, et d'autoriser le versement de subventions à quatre autres associations oeuvrant dans le domaine social. Il est également proposé au titre de l'exercice budgétaire 2010, la répartition et l'attribution de la participation de la Ville d'un montant total de 108 250 euros au bénéfice de ces associations relevant du secteur social.

**RAPPORTEUR : MONSIEUR LAURIANO AZINHEIRINHA,
ADJOINT AU MAIRE**

17.1
Chrono 1608

Chantier - école dans les établissements scolaires de la commune - Programme 2010 - Convention de partenariat.

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention de partenariat pour la mise en place de deux chantiers - école.

17.2
Chrono 1591 **Restauration scolaire : détermination des tarifs des repas et des collations applicables au 1er septembre 2010.**

Il est proposé au Conseil municipal de fixer les tarifs applicables aux usagers de la restauration scolaire à compter du 1er septembre 2010.

17.3
Chrono 1451 **Rémunération des surveillants de cantine enseignants et non enseignants. Fixation du taux horaire.**

Il est proposé au Conseil municipal de réactualiser les rémunérations des agents chargés de la surveillance de cantine.

17.4
Chrono 1609 **Participation financière versée à l'Office Central de Coopération à l'Ecole pour l'ouverture de 20 garderies du matin dénommées libre-accueil dans les écoles élémentaires de la commune - modificatif à la délibération n°17.10 du 13 février 2009 - Avenant à la convention d'objectifs.**

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser la signature d'un avenant à la convention conclue avec l'OCCE pour favoriser le maintien des libres accueils du matin dans les écoles élémentaires de la ville de Nice.

17.5
Chrono 1610 **Participation financière aux frais de séjour des enfants des écoles niçoises en classes d'environnement - modificatif à la délibération n°17.3 du 26 mars 2010 - convention d'objectifs.**

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention d'objectifs avec le Conseil général des Alpes-Maritimes, suite à la modification de la participation journalière aux frais de séjour.

17.6
Chrono 1483 **Conventions intercommunales pour les frais de fonctionnement et de restauration des enfants scolarisés dans les écoles primaires publiques - villes de Nice et de Cannes.**

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver le principe de la conclusion entre Nice et Cannes de deux conventions, l'une portant sur les frais de fonctionnement, l'autre sur les frais de restauration. Il est également proposé au Conseil municipal d'autoriser monsieur le Maire ou son représentant à signer, au nom et pour la ville de Nice, les deux conventions.

17.7
Chrono 1421 **Relation Ville / Associations : signature d'une convention d'occupation avec les associations Tennis Club de Nice et Tennis Combes Francis Giordan.**

Les conventions d'occupation du domaine public passées avec les associations Tennis Combes Francis Giordan et Tennis Club de Nice arrivant à leur terme le 16 octobre 2010, il est proposé au Conseil municipal de prolonger ces autorisations jusqu'au 16 octobre 2013, ceci afin de formaliser les modalités de mise à disposition à titre payant de locaux à usage de bureau et de cours de tennis situés dans cinq centres d'animation et de loisirs. Ces associations bénéficient d'une réduction de 95% sur le tarif d'occupation.

17.8
Chrono 1514

Attribution de subventions à diverses associations ou organismes relevant du domaine de l'Education.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver le versement de subventions à deux associations pour un montant total de 19 000 euros.

17.9
Chrono 1419

Relation Ville / Fonds de coopération de la Jeunesse et de l'Education Populaire (FONJEP) - Aide directe attribuée par la Ville pour l'année 2010, financement d'un poste de directeur des Maisons de la Jeunesse et de la Culture

Il est proposé au Conseil municipal, dans le cadre du contrat conclu entre la ville de Nice et le Fonds de Coopération de la Jeunesse et de l'Education Populaire (FONJEP), d'attribuer une subvention d'un montant de 68 368,36 euros pour le financement d'un poste de directeur des Maisons de la Jeunesse et de la Culture mis à disposition de l'association Agora Nice Est.

**RAPPORTEUR : MADAME FRANÇOISE MONIER,
ADJOINT AU MAIRE**

18.1
Chrono 1486

Travaux de création d'un multi-accueil de 30 places et de restructurations dans les établissements de la Petite Enfance - demandes de subventions d'investissement auprès de la Caisse d'Allocations Familiales des Alpes-Maritimes (CAFAM).

Au titre des dispositions du décret du 1er août 2000 relatif aux établissements et services d'accueil des enfants de moins de 6 ans, il est proposé au Conseil municipal d'autoriser monsieur le Maire ou son représentant à solliciter de la caisse d'allocations familiales des Alpes-Maritimes des subventions pour des études de travaux, pour la rénovation et la restructuration des établissements petite enfance existants, et pour la création ou l'extension de nouveaux établissements.

18.2
Chrono 1466

Avenant n°1 à la convention d'exploitation du 9 juin 2006 pour le site de la fondation de BELLET sis à Nice, 10 avenue banco

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver la signature d'un avenant n°1 à la convention entre la ville de Nice et le CHU de Nice - Le centre communal d'action sociale de la ville de Nice (CCAS) a mis à disposition d'une part, de la ville, des locaux en rez-de-chaussée de l'immeuble 10, avenue Banco, locaux dans lesquels la ville gère un jardin d'enfants, et d'autre part, du centre hospitalier universitaire, le reste du bâtiment dans lequel ce dernier exploite des écoles de formation initiale et continue. Le site étant occupé par deux exploitants différents une convention a été signée le 9 juin 2006 aux fins de déterminer les actions d'exploitation, de maintenance et de répartition des charges. Suite aux observations de la commission communale de sécurité et au bilan d'exploitation réalisé il convient de procéder au réajustement de certaines actions.

**RAPPORTEUR : MONSIEUR PIERRE-PAUL LEONELLI,
ADJOINT AU MAIRE**

19.1
Chrono 1423

Nettoyage du plan d'eau de la Baie des Anges. Demande de subvention pour l'année 2010.

Il est proposé au Conseil municipal d'accepter de passer une convention entre la ville de Nice et le Conseil général afin d'obtenir une subvention visant à concourir à la réalisation d'une opération de nettoyage du plan d'eau de la Baie des Anges.

19.2
Chrono 1530

Convention ville de Nice - Société Nationale des Chemins de Fer Français (SNCF) pour l'enlèvement des tags, graffiti et affiches des murs de la ville de Nice accessibles depuis les installations ferroviaires.

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser une convention entre la ville de Nice et la SNCF concernant le nettoyage des murs dont l'accès n'est possible qu'à partir des installations ferroviaires.

**RAPPORTEUR : MADAME JANINE GILLETTA,
ADJOINT AU MAIRE**

20.1
Chrono 1707

Protocole d'accord entre la Ville et monsieur André GRIMALDI, pour le local situé à NICE, 28 boulevard Paul Montel, SARL AUTOMARCHE DES MOULINS.

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser la signature d'un protocole d'accord entre la société AUTOMARCHE DES MOULINS FLASH AUTO SERVICES et la ville de Nice permettant la signature d'un bail commercial sur la parcelle OC79, la signature de deux conventions d'occupation précaire sur les parcelles OC42 et 43 et l'indemnisation de la société AUTOMARCHE DES MOULINS FLASH AUTO SERVICES au titre de la réduction d'emprise du bail commercial et de la perte du chiffre d'affaires sur une durée de 1 mois.

20.2
Chrono 1701

Cession du bail commercial de la SARL LAMI sis 5, rue Sainte Réparate. Avenant n° 2 au bail commercial du 29 septembre 2003 portant cession du fonds de commerce au profit de la SARL LE POINT représentée par monsieur Thierry FOLCO.

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser la cession du bail commercial du 29 septembre 2003 sis 5, rue Sainte Réparate, consenti à la SARL LAMI, au profit de la SARL LE POINT représentée par Monsieur Thierry FOLCO ainsi que la signature de l'avenant de substitution entre la Ville et l'acquéreur et la signature d'un avenant de substitution de la SARL LE POINT par la SARL FOLBAT.

20.3
Chrono 1645

Cession du bail commercial de la SARL AROMAS, sise 40, boulevard Jean Jaurès. Avenant n° 2 au bail commercial du 20 avril 2004 portant cession du fonds de commerce au profit de la SARL SUSHI JEAN JAURES, représentée par monsieur Christophe SCOFFIER.

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser la cession du bail commercial en date du 20 avril 2004, consenti à la SARL AROMAS, à destination de -Vente de glaces, boissons à emporter, sandwiches, boulangerie-, au profit de la SARL SUSHI JEAN JAURES, représentée par monsieur Christophe SCOFFIER, et d'adjoindre l'activité de -crêperie et gaufres à emporter-, ainsi que d'autoriser la signature de l'avenant de substitution entre la Ville et l'acquéreur.

20.4
Chrono 1656

Signature d'une promesse de bail et conclusion d'un bail commercial pour un local situé au premier étage de l'immeuble communal sis 40, boulevard Jean Jaurès, enseigne SALON GASPARD.

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser la signature d'une promesse de bail entre la ville de Nice et la SARL LE COMMERCE NICOIS, enseigne SALON GASPARD, pour un local situé au premier étage de l'immeuble communal sis 40, boulevard Jean Jaurès dans l'attente de l'obtention du permis de construire par la Direction d'autorisations d'urbanisme et permis de construire aux fins de créer un salon de coiffure et la conclusion du bail commercial consenti à la SARL LE COMMERCE NICOIS, enseigne SALON GASPARD, pour le local précité, dès la réalisation de la condition suspensive.

20.5
Chrono 1661

Remise de dette en faveur de l'association Union Clubs Saint Pancrace, sise 461, avenue de Pessicart.

Il est proposé au Conseil municipal de bien vouloir autoriser la remise de dette en faveur de l'association Union Clubs Saint Pancrace sise 461, avenue de Pessicart.

20.6
Chrono 1626

Rendez-Vous des Associations - Demande de subvention au Conseil Régional.

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser monsieur le Maire ou son représentant à solliciter une subvention du Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur au taux le plus élevé possible pour le Rendez-vous des Associations.

20.7
Chrono 1468

Attribution d'une subvention à l'Association pour la Promotion et la Professionnalisation de l'Animation Sportive et Culturelle dans les Alpes-Maritimes (APPASCAM).

Il est proposé au Conseil municipal d'attribuer une subvention à l'Association pour la Promotion et la Professionnalisation de l'Animation Sportive et Culturelle dans les Alpes-Maritimes (APPASCAM) qui propose, au sein des espaces associations, une assistance à la gestion des rémunérations des personnels associatifs.

**RAPPORTEUR : MADAME ANDREE ALZIARI NEGRE,
ADJOINT AU MAIRE**

24.1
Chrono 1567

Conventions relatives aux soins aux animaux des personnes impécunieuses.

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser la signature de deux conventions, l'une avec VPT 06, l'autre avec le CCAS, afin de mettre en oeuvre l'accès aux soins aux animaux des personnes impécunieuses séjournant sur le territoire communal y compris à titre transitoire ou des personnes dont les ressources sont manifestement insuffisantes pour leur permettre de soigner correctement leur animal de compagnie.

24.2
Chrono 1756

Subventions aux associations relevant de la protection animale au titre de l'exercice 2010.

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser le versement d'une subvention à l' ARPA et à la SDA afin de soutenir leurs actions en matière de protection animale.

**RAPPORTEUR : MONSIEUR FRANÇOIS RABUT,
CONSEILLER MUNICIPAL**

27.1
Chrono 1462

Versement de subventions à vingt-six associations d'anciens combattants.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver l'octroi d'aides financières à diverses associations d'anciens combattants au titre de l'année 2010.

RAPPORTEUR : MONSIEUR RAOUL MILLE, CONSEILLER MUNICIPAL

28.1
Chrono 1470

Opéra : modalités de la programmation 2010-2011 - Tarification - Contrat de coproduction avec les Musées Nationaux du XXème siècle des Alpes-Maritimes - Contrat de co-organisation d'un concert avec le CIRM

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver les modalités de la programmation 2010-2011 de l'Opéra de Nice, ainsi que la tarification y afférente, la coproduction de concerts de Musique de chambre et Musique contemporaine avec les Musées nationaux du XXème siècle des Alpes-Maritimes et la coréalisation d'un concert avec le CIRM dans le cadre des MANCA 2010.

28.2
Chrono 1478

BMVR - Conventions constitutives de groupements de commandes relatifs à la gestion des abonnements de journaux, périodiques et revues tous supports confondus, et pour les fournitures de livres non scolaires et documents imprimés, nécessaires à la ville de Nice et la Communauté Urbaine Nice Côte d'Azur.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver les présentes conventions afin de regrouper les commandes des abonnements de journaux, périodiques et revues, tous supports confondus, nécessaires à la ville de Nice et à la Communauté Urbaine Nice Côte d'Azur, ainsi que pour les fournitures de livres non scolaires et documents imprimés.

28.3
Chrono 1362

BMVR - Partenariat avec l'association France-Japon - Partenariat avec l'association Centre National de Recherche Musicale (CIRM) - Conventions de bibliothèques associées documentaires dans le réseau informatique de la Bibliothèque Municipale à Vocation Régionale.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver l'inclusion dans le réseau informatique de la BMVR, d'une part des collections du Centre de documentation du CIRM, et d'autre part du "Fonds Kawabata" mis en dépôt au Musée des Beaux-Arts et à la Bibliothèque Romain Gary, et d'autoriser monsieur le Maire ou son représentant à signer les conventions afférentes.

28.4
Chrono 1550

BMVR - Contrats de cession définitive de droits d'auteur avec les artistes : Julius BALTAZAR, Patrick DE BEAUSSIER, Philippe CESARETTI, Sacha SOSNO, Jacques VILLEGLE, relatifs aux oeuvres offertes à la Bibliothèque Municipale à Vocation Régionale.

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser la signature d'un contrat de cession définitive de droits d'auteur avec chacun des artistes ci-après : Julius BALTAZAR, Patrick DE BEAUSSIER, Philippe CESARETTI, Sacha SOSNO, Jacques VILLEGLE, qui ont donné des oeuvres à la BMVR.

28.5
Chrono 1632

Fonds d'aide à l'écriture et à la réécriture de scénarios de longs métrages

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver la convention cadre de partenariat culturel d'aide à la réécriture de scénarios de longs métrages afin de favoriser la localisation de tournages à Nice.

28.6
Chrono 1585

Convention de partenariat culturel avec l'Association Les Libraires à Nice

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver la convention de partenariat avec l'association "Les libraires à Nice" afin de pouvoir organiser dans le hall de la cinémathèque, une présence délocalisée de vente d'ouvrages littéraires en lien avec la programmation.

28.7
Chrono 1595

Convention de partenariat avec l'Institut National de l'Audiovisuel

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver la convention de partenariat avec l'Institut National de l'Audiovisuel (INA) afin de permettre l'utilisation du fonds d'archives de cette institution, utilisation nécessaire à la réalisation du film sur le 150ème anniversaire du rattachement du Comté de Nice à la France.

RAPPORTEUR : MONSIEUR BERNARD BAUDIN, CONSEILLER MUNICIPAL

30.1
Chrono 1633

Jardin botanique : convention de mise à disposition d'un jardin pédagogique au jardin botanique à l'association pour la réadaptation et l'épanouissement des handicapés (APREH) et convention de partenariat pédagogique avec l'université de Nice Sophia Antipolis pour la création d'un audio guide du jardin botanique (Projet ID BIO) - signature de conventions.

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser la signature de deux conventions avec la ville de Nice, la première permettant à l'association pour la réadaptation et l'épanouissement des handicapés, la mise à disposition, à titre gratuit, d'un espace de 20m² environ et d'un abri outils au jardin botanique et la seconde en partenariat avec l'université de Nice Sophia Antipolis, la création d'un audio guide (projet ID BIO) pour le recensement des espèces du jardin botanique.

30.2
Chrono 1611

Parc Phoenix : conventions de co-organisation

Afin d'accroître ses actions pédagogiques, scientifiques et culturelles, la Direction du Parc Phoenix souhaite établir des conventions de co-organisation pour la tenue des salons des champignons et des minéraux, du festival Explorimages et du concours d'art international de l'Aigle de Nice. A ce titre, il est proposé au Conseil municipal d'approuver les conventions à intervenir et d'autoriser monsieur le Maire ou son représentant à signer lesdites conventions.

RAPPORTEUR : MONSIEUR GERARD BAUDOUX, CONSEILLER MUNICIPAL

35.1
Chrono 1485

MAMAC - Acquisition de deux oeuvres d'art et demande de subvention au FRAM.

Afin d'enrichir les collections du MAMAC, il est proposé au Conseil municipal d'acquérir une oeuvre de Pat Andrea et une oeuvre de Laurence Aergenter, artistes qui ont tous deux récemment exposé à la Galerie des Ponchettes et au MAMAC.

RAPPORTEUR : MADAME NADIA LEVI, CONSEILLER MUNICIPAL

38.1
Chrono 1720

Recrutement d'un Directeur musical de l'Orchestre Philharmonique de Nice.

Compte tenu de la spécificité des missions et de l'absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions de Directeur musical, il est proposé au Conseil municipal de recruter un Directeur musical de notoriété internationale pour l'Orchestre Philharmonique de Nice.

38.2
Chrono 1747

Recrutement d'un chargé de mission auprès du directeur général des services

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver le recrutement d'un chargé de mission auprès du directeur général des services dont les principales tâches seront : l'assistance à la direction générale de la collectivité, la délivrance d'une expertise d'ordre juridique, financier, managérial, la participation au cadrage stratégique des projets initiés par la direction générale, l'instruction des dossiers associés.

38.3
Chrono 1445

Modification de la délibération n° 0.9 du 9 mai 1995 afférente à un emploi d'agent contractuel à la direction adjointe de l'Education.

Il est proposé au Conseil municipal de modifier la délibération n° 0.9 du Conseil municipal du 9 mai 1995 afin de modifier la rémunération de l'emploi d'attaché de direction à la direction adjointe de l'Education.

38.4
Chrono 1631

Demandes de remises gracieuses de dettes en faveur de deux employés municipaux.

Il est proposé au Conseil municipal de prononcer des remises gracieuses de dettes en faveur de deux employés municipaux.

38.5
Chrono 1583

Signature d'un protocole transactionnel avec la Société Kantar Média.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver la signature d'un protocole transactionnel entre la ville de Nice et la Société Kantar Média afin d'indemniser cette dernière pour des prestations de veille presse Radio et Audiovisuelle hors marché, le montant maximum de celui-ci ayant été atteint. Cette indemnisation est d'un montant de 7 379,76 euros T.T.C.

38.6
Chrono 1513

Signature d'un protocole transactionnel avec la Société Imprimerie Nationale.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver la signature d'un protocole transactionnel entre la ville de Nice et la Société Imprimerie Nationale, et ce afin d'indemniser cette dernière pour l'insertion d'un encart dans l'exemplaire du Nice Magazine publié au mois de janvier 2006. Cette indemnisation est d'un montant de 13 308,83 euros T.T.C.

**RAPPORTEUR : MONSIEUR PHILIPPE PRADAL,
CONSEILLER MUNICIPAL**

42.1
Chrono 1545

Participation annuelle de la ville de Nice à l'association Office du Commerce et de l'Artisanat de Nice - Subvention et cotisation - Avenant n° 1 à la convention d'objectifs - Exercice 2010

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser le paiement de la cotisation annuelle de 1 000 euros de la ville de Nice à l'association Office du Commerce et de l'Artisanat de Nice, le versement d'une subvention de fonctionnement de 94 000 euros, le versement d'une subvention complémentaire pour les divers projets réalisés en 2010 de 150 000 euros et la signature de la convention d'objectifs déterminant les modalités de versement de cette subvention et les obligations de l'association Office du commerce et de l'Artisanat de Nice.

42.2
Chrono 1734

Adhésion de la ville de Nice à l'association d'études pour l'agence de financement des collectivités locales

Il est proposé au Conseil municipal d'adhérer à l'association d'études pour l'agence de financement des collectivités locales.

**RAPPORTEUR : MONSIEUR JEAN-MARC GIAUME,
CONSEILLER MUNICIPAL**

45.1
Chrono 1544

Versement d'une subvention pour la protection et la restauration de l'église sainte Jeanne d'Arc

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver le versement de la subvention au profit de l'association culturelle diocésaine de Nice pour la réhabilitation de l'église sainte Jeanne d'Arc et d'autoriser monsieur le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°2 à la convention d'objectifs.

45.2
Chrono 1686

Service Archéologie - Conventions de partenariat avec le Centre d'Études Préhistoire Antiquité Moyen Âge (CEPAM), l'Unité Mixte de Recherche 6130 du CNRS et l'Université de Nice-Sophia Antipolis, avec l'association Cercle d'Histoire et d'Archéologie des Alpes-Maritimes (CHAAM) et avec l'association Institut de Préhistoire et d'Archéologie Alpes Méditerranée (IPAAM).

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver les termes des conventions à passer entre la ville de Nice et le Centre d'Études Préhistoire Antiquité Moyen Âge (CEPAM), l'Unité Mixte de Recherche 6130 du CNRS et l'Université de Nice-Sophia Antipolis, et avec les associations Cercle d'histoire et d'archéologie des Alpes-Maritimes (CHAAM) et l'Institut de préhistoire et d'archéologie Alpes Méditerranée (IPAAM) afin de développer des liens privilégiés et de mener conjointement des opérations sur le plan archéologique, et d'autoriser monsieur le Maire ou son représentant à les signer.

45.3
Chrono 1469

Palais Préfectoral - Passation d'une convention de partenariat entre l'Etat et la ville de Nice. Abrogation de la délibération n°45.1 du 11 décembre 2009.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver la passation d'une nouvelle convention de partenariat entre l'Etat et la ville de Nice portant sur l'ouverture du Palais Préfectoral au public, afin de modifier substantiellement les engagements de chacune des parties pris par délibération n°45.1 du 11 décembre 2009, et d'autoriser monsieur le Maire ou son représentant à la signer.